



ALZHEIMER SUD AISNE

Association Loi 1^{er} juillet 1901 et Décret du 16 Août 1901
RNA. N° W021001952 du 29 Mai 2017 - S/Préfecture Château-Thierry
Inscription au Journal Officiel n°22 du 03 juin 2017

Reconnue d'intérêt général à caractère social

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 février 2022

Le 26 février 2022 à 14 heures 30, conformément à la convocation adressée 09 janvier 2022 conformément aux statuts, les adhérents se sont retrouvés dans la salle située au 8 rue du Château à Château Thierry une assemblée générale annuelle.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les adhérents présents en leur nom propre et/ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès verbal.

La présidente Edith DELANNOY accueille les personnes qui ont été invitées à cette assemblée et notamment Monsieur Jacques KRABAL, député de la 5^{ème} circonscription, Madame Alice DUPUIS, 2^{ème} adjointe à la Mairie de Château-Thierry, déléguée à la Santé et représentant Mr Sébastien EUGENE, maire de la ville, excusé ; Madame Michèle FUSELIER, conseillère départementale, Monsieur Stéphane FRERE, vice président de la communauté d'agglomérations (CARCT) chargé de la Santé et maire de la commune de Bonnesvalyn.

Conformément à l'article 10 des statuts, l'assemblée est présidée par Madame Edith DELANNOY présidente de l'association. Elle est assistée d'un secrétaire de séance, Monsieur Guy DELANNOY, secrétaire de l'association.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents et représentés. 38 personnes sur 59 inscrits ont signés le registre. L'assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts.

En préambule, la présidente rappelle l'ordre du jour et demande une modification à savoir la prise de parole des élus juste après la prise de parole de Guy SCHNEIDER, vice-président de l'association, pour permettre à celles et ceux qui doivent assister à d'autres manifestations, de pouvoir néanmoins prendre la parole au cours de l'assemblée générale.

Ordre du jour :

Début de l'assemblée générale ordinaire (article 10 des statuts)

- rapport moral par la présidente Edith DELANNOY
- rapport des activités de l'association par le secrétaire Guy DELANNOY
- rapport financier par le trésorier Dominique REVERCHON
- procès verbal de la vérificatrice aux comptes Sandrine ROUX
- prise de parole du vice-président Guy SCHNEIDER.
- La parole sera donnée aux élus (modification de l'ordre du jour)

Pause -----

Passage en assemblée générale extraordinaire (article 11 des statuts)

- lecture par le secrétaire Guy DELANNOY, des modifications apportées aux statuts dont une copie a été adressée aux adhérents en même temps que la convocation. La parole sera ensuite donnée aux adhérents et vote.

Retour en assemblée générale ordinaire (article 10 des statuts)

- lecture par le secrétaire Guy DELANNOY des modifications apportées au règlement intérieur suite de la parole donnée aux adhérents et vote.

Election du nouveau bureau à bulletin secret conformément à l'article 12 des statuts.

- Vote des adhérents dans une urne fermée puis dépouillement.

TOUS UNIS AUTOUR DE LA MALADIE

ALZHEIMER SUD AISNE- siège : Mairie - 16 Place de l'Hôtel de Ville - 02400 CHATEAU-THIERRY
<http://alzhaimersudaisne.e-monsite.com> / Mail : alzhaimersudaisne@gmail.com

- Proclamation des résultats
- Réunion en privé du nouveau bureau pour déterminer la responsabilité des différents postes.

Nomination par le nouveau bureau d'une vérificatrice aux comptes.

Questions diverses et parole aux adhérents.

A 14h45, la présidente Edith DELANNOY, fait lecture de son rapport moral. Elle remercie l'ensemble de l'assistance présente, adhérents mais aussi partenaires et élus de leur présence puis elle fait un rappel des adhérents décédés durant l'année 2021 sans oublier celles et ceux des années précédentes sans oublier une pensée pour leur famille.

Edith DELANNOY tient à souligner que durant deux années, la pandémie n'a pas permis à l'association de mettre en place toutes ses actions, ce qui a diminué aussi la présence des adhérents dont certains n'ont pas renouvelé leur adhésion en 2021. D'autres sont arrivés ce qui montre que la maladie est toujours bien présente, comme l'attestent aussi les appels téléphoniques de familles désemparées par leur isolement face à cette pandémie et la maladie de leur proche.

Edith DELANNOY rappelle que malgré tout nos partenaires publics et privés ont continué à nous suivre et elle cite les établissements avec lesquels l'association entretient des contacts continus.

Le Séjour Bouffée d'Air © qui a eu lieu du 21 au 25 juin 2021 démontre s'il le fallait, que les familles et leur malade ont besoin de quitter leur domicile pour une petite semaine de « vacances » pour se ressourcer dans un autre lieu, dans un environnement différent, et dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

La SEMAINE VERTE ALZHEIMER © qui s'est déroulée du 20 au 26 septembre 2021 a réuni les partenaires et les adhérents à l'occasion de différentes actions depuis les EHPAD mais aussi dans des rassemblements festifs comme des randonnées pédestres santé, le Village des aidants familiaux ou encore après-midi musicale avec des groupes folkloriques locaux et une après-midi dansante avec la Guinguette de Château-Thierry.

La maladie ne doit pas occulter l'envie de chacun de prendre du bon temps, c'est pour cela que les actions mises en place tout au long de l'année sont dirigées principalement vers le bien être de la Famille et du malade touchés par la maladie.

Edith DELANNOY tient à remercier l'aide bénévole des adhérents tout au long de l'année, ils sont le pilier de l'association. Un grand merci également au Docteur Guy SCHNEIDER – vice président de l'association pour animer les conférences sur la maladie mises en place tout au long de l'année. Edith DELANNOY a tenu à le féliciter et à ce qu'il soit remercié par une salve d'applaudissements.

Remerciements aussi à Monsieur Sébastien EUGENE maire de la ville de Château Thierry mais aussi conseiller départemental ainsi que Madame Michèle FUSELIER conseillère départementale pour leur implication dans le cadre de la demande de subvention départementale.

Dans le cadre des conférences effectuées tout au long de l'année, Edith DELANNOY a tenu à remercier aussi Monsieur Raymond PICCOLI, directeur du laboratoire de recherche sur la Foudre pour sa conférence sur la Super cellule de juin 2020 qui a causé de nombreux dégâts sur la région du sud de l'Aisne.

Edith DELANNOY rappelle que l'association a été reconnue d'intérêt général à caractère social ce qui lui permet de recevoir des dons et d'émettre des reçus fiscaux.

Edith DELANNOY porte à la connaissance du public que l'association a mis en place depuis septembre 2021, une nouvelle action gratuite en faveur des familles touchées par la maladie à savoir la présence d'un bénévole pour accompagner le malade au domicile par des activités ludiques. Une convention est établie dans ce sens avec le bénévole et la famille.

Le 22 avril 2022, l'association fêtera ses 5 années d'existence. A cette occasion, une « Portes Ouvertes » est mise en place le samedi 30 avril 2022 salle André Berger, avenue Wilson à Château-Thierry. Les modalités seront diffusées d'ici là. Enfin la présidente informe aussi le public que le 14 juillet 2022, le Maire de la ville, Monsieur Sébastien EUGENE, lui remettre la « médaille de la Ville de Château-Thierry » mais que cette médaille ne lui appartient pas, c'est une reconnaissance des actions menées par l'association depuis 5 années maintenant.

Edith DELANNOY conclut son rapport par des remerciements aux partenaires et aux élus pour leur confiance en l'association.

Vient ensuite le rapport des activités de l'année 2021 et le prévisionnel des actions pour l'année 2022, par le secrétaire Guy DELANNOY.

TOUS UNIS AUTOUR DE LA MALADIE

ALZHEIMER SUD AISNE – siège : Mairie – 16 Place de l'Hôtel de Ville – 02400 CHATEAU-THIERRY
<http://alzhaimersudaisne.e-monsite.com> / Mail : alzhaimersudaisne@gmail.com

Après un rappel de la pandémie qui n'a pas permis d'inscrire toutes les actions sur l'agenda annuel 2021, le secrétaire s'est attaché à donner à l'assistance, le nombre d'heures qui ont été passées dans la mise en place de chaque action : réunions diverses, Etapes relais, Cafés rencontre des aidants, Troquet mémoire et permanences mensuelles, **randonnées** pédestres santé ; bénévolat au domicile, à la plateforme de répit et à l'accueil de jour de Villiers Saint Denis ; ainsi que le temps passé au secrétariat et à la comptabilité, le tout pour un total de ...

1636 heures 30.

Le kilométrage des bénévoles effectué pour les actions de l'association se monte à **7777 kms**

La valorisation comptable des actions de l'association s'élève à la somme de **17 150 euros 50**, mais le secrétaire tient à indiquer que cette somme qui n'est que virtuelle et qu'elle est surtout utilisée pour démontrer l'action importante de l'association.

Au 31 décembre 2021, il y avait 66 adhérents dont 60 cotisants et 6 gratuits (les malades étant pris en charge gratuitement)

Pour l'année 2022, le secrétaire effectue une énumération des actions et autres permanences prévues au calendrier ainsi que quelques dates déjà prévues notamment pour deux randonnées pédestres santé, ainsi qu'une conférence qui aura lieu aux Portes de Champagne à Chézy sur Marne. Le Séjour Bouffée d'Air est programmé du 20 au 24 juin à la Ferme du Château à Monampteuil et la Semaine Verte Alzheimer aura lieu du 12 au 18 septembre 2022 au Palais des Rencontres à Château-Thierry.

La communication est importante pour toute association, le secrétaire rappelle que le site internet de l'association dépasse les 11 000 visiteurs au jour de, l'assemblée générale avec plus de 30 000 pages lues. Enfin, il rappelle où retrouver l'association sur les différents réseaux sociaux.

(une copie est jointe au présent)

La parole est ensuite donnée au trésorier Dominique REVERCHON.

La mise en place de l'informatisation de la comptabilité depuis le début de l'année 2021 n'a pas été évidente d'autant que le secrétaire qui s'était attelé à cela n'a pas les compétences d'un ou d'une comptable. Force a été de constater qu'il fallait créer un poste de trésorier (ière) adjoint(e) ayant les compétences nécessaires.

La comptabilité de 2021 est néanmoins présentée en passant par le passif qui donne un global de 5857,45 euros, puis l'actif pour un global de 9248 ,50 euros. Les explicatifs sur les différentes composantes du passif et de l'actif sont aussi donnés. Cela donne un résultat positif de 3391,05 euros.

Au 31 décembre 2021, il y avait sur le compte la somme de 7030,71 euros et en caisse espèces la somme de 148,52 euros pour un total disponible de 7179,23 euros.

(une copie est jointe au présent)

Le montant de la cotisation reste fixé à **25 €uros** par personne et gratuit pour les malades Alzheimer dont un membre de la famille est adhérent à l'association.

La parole est ensuite donnée à Sandrine ROUX, vérificatrice aux comptes.

Dans son rapport, elle indique avoir procédé à la vérification des comptes de l'association, et quelle peut certifier que les comptes sont tenus avec soin et exactitude, que les chiffres présentés sont conformes aux justificatifs présentés et que le solde en banque et dans la caisse sont conformes au registre de comptabilité et aux extraits de comptes.

En conclusion, elle recommande d'approuver les comptes qui ont été présentés et d'en donner décharge au bureau. (un exemplaire du rapport est joint au présent).

La parole revient ensuite à Guy SCHNEIDER – vice président de l'association mais également docteur en gériatrie et chef de pole à l'Hôpital de Villiers Saint Denis et chargé notamment chargé de la prise en charge des malades Alzheimer.

Il nous annonce une mauvaise nouvelle dans ce que les prévisions annoncées d'une avancée dans la lutte contre la maladie d'Alzheimer est abandonnée. Il remercie l'assemblée et les élus ainsi que les adhérents présents pour leur participation à cette assemblée générale ; Guy SCHNEIDER revient également sur la pandémie qui a frappé durant 2 années. Il porte un constat récurrent sur la formation des soignants à quelque titre que ce soit et qui se rendent au domicile des personnes malades. Force est de constater le manque de formation et de prise en charge du malade. Il faut absolument que la formation soit instituée et cela est s'avère nécessaire aussi dans les établissements de type EHPAD public comme privé où le constat est identique.

TOUS UNIS AUTOUR DE LA MALADIE

ALZHEIMER SUD AISNE – siège : Mairie – 16 Place de l'Hôtel de Ville – 02400 CHATEAU-THIERRY
<http://alzhimersudaisne.e-monsite.com> / Mail : alzhimersudaisne@gmail.com

A 15 heures 45, la parole est donnée aux élus.

Madame Alice DUPUIS – 2ème adjointe à la mairie de Château-Thierry chargée de la Santé prend la parole. Elle présente les excuses de Mr Sébastien EUGENE maire de la ville, retenu par d'autres obligations. Elle félicite l'association pour ses bons résultats, pour le travail effectué en direction des familles touchées par la maladie d'Alzheimer. Elle reconnaît que la pandémie a donné plus de difficultés aux familles – et en ce qui concerne les jeunes qui sortent des écoles, il faut absolument une formation sur la maladie d'Alzheimer suivie d'une formation continue sur l'approche des malades au domicile – Madame DUPUIS reconnaît la nécessité d'une formation adaptée.

Monsieur Stéphane FRERE – vice président à la communauté d'agglomération de Château-Thierry chargé de la Santé et maire de Bonnesvalyn prend la parole.

Il remercie l'association pour le travail effectué au profit des familles touchées par la maladie. Il est aussi professeur au Lycée Jean de la Fontaine à Château-Thierry et il donne des cours sur la santé aux élèves notamment à celles et ceux qui assistent notamment à la conférence de Guy SCHNEIDER à l'occasion du Village des Aidants.

Il remercie tous les participants et les aidants. Selon lui, il faut mettre les moyens et penser à ceux qui n'ont pas la chance et qui sont malades. Il faut poursuivre dans la voie de la 5ème branche de la sécurité sociale consacrée à la perte d'autonomie. Il faut aussi se battre pour une vraie prise en charge.

Il demande à ce que le politique soit à la hauteur de la demande.

Madame Michèle FUSELIER, conseillère départementale prend la parole.

Elle félicite l'association pour ses actions tout au long de l'année au bénéfice des familles touchées par la maladie. Elle souligne la structuration de l'association, le travail dans le bénévolat sans relâche et un engagement au quotidien. Elle souligne que le grand âge est un problème de société dont la réponse n'est pas satisfaisante. Chacun doit faire face à ses responsabilités. Il faut un travail de concertation ensemble.

La formation du soignant qui est un métier en tension a besoin d'être valorisé surtout en salaire.

Il y a des difficultés de recrutement et le conseil départemental met en place des aides pour une formation d'emploi d'aide à domicile. Elle reconnaît aussi que la maladie d'Alzheimer a besoin de personnel formé à la prise en charge du malade.

Monsieur Jacques KRABAL – député de la 5ème circonscription prend la parole

Il félicite le bureau de l'association. L'assemblée générale est le moyen d'échanger en direct et il revient sur la création de l'association pour être au plus prêt des personnes.

Pour lui, l'association sème des graines et il se souvient des problématiques familiales et extra familiales rencontrées, la mise en place du baluchonnage et les soutiens divers.

Pour le travail à domicile des soignants, le soutien est beaucoup trop bas, il faut une accélération des aides.

Pour lui, les locaux actuels de l'IFSI de Château-Thierry qui forme les futures infirmières et aides soignantes n'est plus adapté en raison de leur vétusté. Il faut créer un nouveau lieu adapté.

Mr KRABAL nous parle aussi de la situation de la MAIA dont les statuts sont changés mais il n'en sait pas plus.

L'assemblée générale est suspendue provisoirement à 16 heures 30 pour une courte pause.

A 16H45, reprise de l'assemblée générale en assemblée générale extraordinaire.

Le secrétaire donne lecture des modifications apportées aux statuts déjà reçus par les adhérents en même temps que la convocation à l'assemblée générale. Aucun adhérent ne souhaite prendre la parole.

Il est procédé immédiatement à l'approbation de ces modifications par vote à main levée. Elles sont approuvées à l'unanimité.

A 16 heures 55, retour en assemblée générale ordinaire et lecture par le secrétaire des modifications apportées au règlement intérieur. Comme pour les statuts, les adhérents ont reçu une copie des modifications du règlement intérieur. Aucun adhérent ne souhaite prendre la parole.

Il est procédé immédiatement à l'approbation des modifications par un vote à main levée. Elles sont approuvées à l'unanimité.

TOUS UNIS AUTOUR DE LA MALADIE

ALZHEIMER SUD AISNE – siège : Mairie – 16 Place de l'Hôtel de Ville – 02400 CHATEAU-THIERRY
<http://alzhaimersudaisne.e-monsite.com> / Mail : alzhaimersudaisne@gmail.com

Il est procédé au vote à bulletin secret du nouveau bureau avec la création d'un poste de trésorier adjoint. L'urne a été présentée ouverte puis cadénassée. Le vote des adhérents et mandants a été effectué. Le dépouillement peut intervenir : il y a 34 bulletins valides et deux bulletins nuls qui seront archivés avec le présent procès verbal.

Les personnes suivantes sont élus à l'unanimité :

DELANNOY Edith, SCHNEIDER Guy, REVERCHON Dominique, DELANNOY Guy et ROUX Sandrine.

A 17 heures 15, les membres élus au bureau se retirent dans une petite salle annexe pour procéder entre eux à la répartition des différentes responsabilités au sein du nouveau bureau.

Par un tour de table et un vote à main levée, les responsabilités sont partagées comme suit :

Présidente : DELANNOY, Edith

Vice président : SCHNEIDER, Guy

Trésorier : REVERCHON, Dominique

Trésorière adjointe : ROUX Sandrine

Secrétaire : DELANNOY, Guy.

Après avoir signé le procès verbal de cette première réunion du bureau nouvellement élu, les membres du bureau se sont présentés aux adhérents qui ont validé les nouveaux élus dans leurs responsabilité respectives par de chaleureux applaudissements.

Conformément au règlement intérieur, les personnes suivantes ont un accès au compte bancaire de l'association : La présidente Edith DELANNOY – le Trésorier Dominique REVERCHON et le Secrétaire Guy DELANNOY.

Immédiatement, le nouveau bureau procède à la nomination de la nouvelle vérificatrice aux comptes en la personne de THEISSE Florence.

Questions diverses

La parole est donnée aux adhérents - aucune question n'est posée.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est clôturée à 17 heures 30.

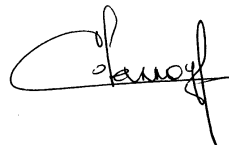
Il est dressé le présent procès-verbal de cette assemblée générale, signé par la Présidente de séance et le Secrétaire de séance.

A CHATEAU-THIERRY, le 26 Février 2022.

La Présidente de séance
DELANNOY, Edith



Le Secrétaire de séance
DELANNOY, Guy



TOUS UNIS AUTOUR DE LA MALADIE

ALZHEIMER SUD AISNE – siège : Mairie – 16 Place de l'Hôtel de Ville – 02400 CHATEAU-THIERRY
<http://alzhaimersudaisne.e-monsite.com> / Mail : alzhaimersudaisne@gmail.com